

Aux époux : un bel exemple à suivre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mérité, pas vrai, car c'est bien la plus laide du pays.

La servante se mit à rire.

— C'est un drôle de nom, reprit-elle; mais enfin!

Le petit n'osa pas dire le contraire, et si maître Lasseur fit de gros yeux à son garçon, il ne songea pas cependant à le démentir, attachant trop peu d'importance à cette taquinerie.

Et pourtant ce nom lui resta, colporté par Charlot et répété de bouche en bouche avec cette conviction des paysans pour qui la beauté consiste à avoir, même enfant, de grandes mains solides au travail, de grands pieds solides à la marche, et le visage fortement coloré.

A ce compte-là, Adélaïde, toute menue et délicate, pauvre oiselet dont un coup de vent avait renversé le nid, devait infailliblement passer pour laide.

Elle ne s'en plaignit pas d'ailleurs. Qu'est-ce que cela pouvait lui faire? Sa bonne petite nature ne se révolta pas, et lorsque ce garnement de Charlot, plus méchant, certes, que ne le croyait son père, ameutait parfois ses camarades contre elle et que, tous ensemble, ils venaient la surprendre dans le pâtis et lui criaient: « Oh! la laide! oh! la laide! » elle ne se fâchait même pas.

Au fond, elle en souffrait, mais, déjà fière, ne se plaignait jamais.

Le bonhomme Lasseur était content d'elle. Même il la trouvait toujours si douce et si prévenante pour lui, qu'il s'attachait à elle, inconsciemment, sans peut-être s'en apercevoir, si bien que, par la suite, il se montra de plus en plus sévère avec Charlot, lorsqu'il l'ennuyait et qu'il le corrigeait dur, tout grand garçon qu'il devenait.

Malheureusement, le résultat de ces corrections fut absolument contraire à ce qu'il espérait, car Charlot, se gardant bien désormais d'agir devant lui, se rattrappa en cachette, se vengeant doublement sur la fillette des taloches et des humiliations subies pour elle.

Une sorte de jalousie le mordit au cœur et plus son père manifesta d'intérêt à Laïde, plus il chercha les occasions de la tourmenter. Il ne l'avait jamais aimée, il se mit à la détester.

Ah! son père la soutenait contre lui, et, non seulement son père, mais les bonnes âmes du village rendant maintenant justice à sa vaillantise d'autant plus méritoire que la petite conservait toujours son *chêti* corps, c'est-à-dire ses apparences frêles.

Le temps passa.

Adélaïde avait maintenant près de quatorze ans et Charlot qui en avait bien dix-sept, était un grand et robuste garçon qui aidait parfois le fermier aux travaux des champs, mais qui musait plus souvent qu'à son tour.

« Parresseux comme un loir, et mauvais comme une teigne, voilà le fils Lasseur, » se répétait-on entre soi, mais tout bas, afin que cela n'arrivât point aux oreilles du fermier qu'on aimait et estimait.

Oh, oui! Charlot était mauvais et personne ne le savait mieux que la pauvre Laïde, envers qui il se montrait paternel devant son père, mais qu'il malmenait chaque fois qu'il pouvait la trouver seule.

— Tu me revaudras ça, *la Laïde!* lui cria-t-il plein de rage, un jour où son père, témoin d'un acte de brutalité, lui envoya une bour-

rade sans crier gare. Tu me revaudras ça, je te le jure!

Chose singulière, elle ne le craignait pas, et cette menace ne troubla en rien la quiétude de son esprit.

Travaillant du matin au soir, soit en aidant la servante à la ferme, soit en conduisant paître le bétail, elle finit même par l'oublier le plus complètement du monde.

(A suivre)..

On asseimblîâie dévânt lê vôtès.

L'est pe ési dè trovâ à derè su cein que lè z'autrès dzeins font que dè bin fèrè sè-mémò.

Et portant dâi iadzo lo seimblîè pas. Quand on va âo prédzo et qu'on ôt lo menistrè débliottâ se n'affèrè sein quequelhi, seimblîè que n'ia qu'à. Mâ essi yi vâi dè montâ su la chère! Vo feriâ on galé coco lé d'amont. Et po fèrè dâi discou, c'est lo mémo diablo; s'on a pas dè la cabosse âo bin dâo toupet, bouna tapetta, prâo niaffe, et oquié à derè, faut pas s'èin mœlliâ.

Ai derrairès vôtès po noumâ lè grands conseillers, lài avâi z'u on asseimblîâie on part dè dzo dévânt, po savâi quoui on volliâvè mettrè. Y'ein a que volliâvont revôtâ po lo vilhio conseiller; mâ y'ein a dâi z'autro que ne volliâvont pas, que portant c'étaî on brâvo citoyein qu'avâi adé fé honneu âo sacllio, que l'arâi étâ mau fé dè pas lo renommâ. Yé sé bin qu'on lâi reprodzivè dè ne pas pipâ lo mot dein lè tenâbliès dâo Grand Conset; mâ n'ia pas fautâ dè djazâ coumeint 'na fenna po ètrè bon conseiller; et quand volliâvè oquié, subliâvè dou mots à l'orolhie à n'on conseiller d'Etat, et tot étâi de. L'avâi grand bré quand bin ne menâvè pas lo mor coumeint onna tabousse.

Cilliâo que ne volliâvont pas revôtâ por li, volliâvont mettrè conseiller on djeino coo, bin boun'einfant, s'on vâo, et que n'est pas dè mépresi; mâ cein arâi étâ on affront po lo vilhio. Assebin quand cein ein est venu dè décidâ s'on votèrâi po lo dzouveno compagnon, ion dè sè z'amis, cé qu'avâi fé coumandâ l'asseimblîâie et que s'étâi démenâ coumeint on diablo lè dzo dévânt po fèrè votâ por li, a volliu demandâ la parola po recomandâ l'affèrè; mâ quand lo pourro bougro a z'u de: chers concitoyeins! et que l'a vu que ti lè z'autro lo vouâitvont, l'a z'u onna gruletta dâo diablo; l'a coumeinci à crotsi; s'est eimbrellicoquâ, et tandi que borbottâvè cauquies mots sein trâo savâi cein que desâi, on bon vilhio, qu'étâi furieux dè cein qu'on volliâvè dègomâ se n'ami lo conseiller, lài criè du lo fond dè la tsambrâ:

— Dis-vâi, blianc bet, dévânt dè coumeinci, t'ariâ du mola ta rèsse!

Ma fâi, quand l'a cein oïu et que l'a vu rirè lè dzeins, lo gaillâ, qu'étâi on

fier-bocon, a z'u lo subliet copâ franc, s'est rachetâ rodzo coumeint on pavot, et sè z'amis qu'aviont décidâ dè criâ *bravo!* après son discou po fèrè à vâirè que tsacon volliâvè votâ coumeint li, se sont trovâ couions coumeint on renâ que sè sarâi laissi preindrè pè 'na dzenelhie, et po ne pas s'exposâ à 'na novalla recaffâie, sont resta mouets coumeint dâi toupènès, et ein fin finala on a decidâ dè revôtâ po lo vilhio conseiller, qu'a étâ renommâ.

N'ia rein, po vo z'apliati on hommo, coumeint onna rizarda su son compto!

Aux époux.

Un bel exemple à suivre.

Chacun connaît les inséparables, les plus douces, les plus gracieuses et les plus jolies des perruches. — Messieurs les maris, et vous, vertueuses épouses, écoutez ce que M. Fulbert Dumonteil, l'un des spirituels chroniqueurs du journal *La France*, dit de ces charmants oiseaux.

Les inséparables portent un habit vert et, sur leur gentille tête, si fine, si éveillée, une calotte de pourpre. Il y a des émeraudes sur leurs ailes et des flammes dans leurs yeux. La tenue est discrète et l'air souvent mélancolique. Leur ramage est un murmure, léger gazouillement d'amour. S'ils parlent tout bas, c'est qu'ils s'aiment. Leur mérite, ce n'est, à vrai dire, ni leur ramage ni leur plumage, c'est leur fidélité. Ils se rencontrent, s'unissent, ne se quittent plus.

Sa fidélité est autrement touchante et sincère que celle d'une veuve du Malabar. Quand une inséparable a perdu son époux, elle n'a pas besoin d'allumer un bûcher: sa douleur la consume et la tue. Elle cherche, elle appelle son ami, répète sur un ton triste et doux la chanson d'amour qu'ils murmuraient ensemble, languit et meurt. Son veuvage, c'est son trépas.

Parfois, on s'ingénie à la consoler, on essaye d'égayer son deuil, de tromper sa douleur. A sa cage dorée, qu'ombrage un palmier d'appartement, on suspend un miroir, dans lequel son petit œil attristé croit voir tout à coup le compagnon qu'elle a perdu. Eblouie par ce doux mirage, elle redresse sa jolie tête coiffée de rouge, agite son aile verte, toute frémissante, et gazouille un air joyeux, chant d'amour.

Le cou tendu, penchant la tête, aux écoutes, elle attend qu'une voix tendre et connue lui réponde. Mais elle est bien courte, cette illusion du regard et du cœur. Bientôt la pauvre veuve s'aperçoit que ce n'est là qu'une décevante image. Son époux ne chante pas, et quand ils se trouvent bec à bec, aile contre aile, il reste immobile et muet,

sans caresse. Cet oiseau trompeur que le miroir reflète, ce n'est pas lui, c'est elle !

Alors confuse et désolée, elle s'éloigne vivement, traînant l'aile et baissant la tête, murmurant, d'une voix presque éteinte, son propre *de Profundis*, se cache dans un coin de sa cage, s'accroupit, ne bouge plus, reste insensible aux friandises qu'on lui prodigue et ne veut pas être consolée.

Que va-t-elle faire, la petite veuve ? Elle va mourir. Ils étaient deux qui ne faisaient qu'un et, maintenant, elle ne compte plus. Pourquoi survivrait-elle à celui qu'elle aimait ? N'est-elle pas déjà moins que la moitié d'elle-même ? N'essayez pas de la distraire, de la guérir ; rien au monde ne saurait la faire vivre.

Elle hérissé ses plumes vertes, raidit ses pattes roses, ouvre son bec mignon qui ne doit plus chanter, et meurt en détournant sa jolie tête à calotte rouge de cette glace trompeuse, mirage disparu, tableau de son deuil, ironie cruelle de son veuvage.

Si tant d'inconstances humaines pouvaient prendre exemple sur ces charmants oiseaux, le divorce ne serait plus qu'un mythe. Et que de bonheur en ménage, quelle paix dans chaque maison !

Le plus grand verger du monde.

Dans l'île Havaï (Océanie), entre Kana et Kaiku, s'étend le plus merveilleux verger qu'il soit possible d'admirer.

Le désert de Koolan, comme on appelle ce district, contient une forêt de pommiers sauvages, s'allongeant du bord de la mer jusqu'au flanc des montagnes.

Les arbres varient de quarante à cinquante pieds de haut et, de juillet à septembre, plient littéralement sous le poids de leurs fruits, semés comme des étoiles sous ce ciel de verdure.

Pendant des lieues entières, un promeneur peut errer dans cette forêt enchantée sans voir autre chose que des milliers et des milliers de pommes au-dessus de sa tête.

On a calculé qu'il faudrait plus de cent steamers pour contenir la fantastique récolte de ce verger prodigieux.

Les fruits sont délicieux, d'une douce saveur et d'un délicat parfum, mais personne jusqu'ici n'a eu l'idée de tirer un parti commercial de ce verger inépuisable. Les habitants du pays, dont ils apaisent la soif et la faim, consomment une faible partie de ces fruits excellents. Le reste tombe et pourrit sur le sol. On marche sur les pommes. Comme Eve la blonde se fût trouvée heureuse dans ce paradis terrestre de l'île Hawaï.

Nous rappelons que demain, dimanche, a lieu, dans la Forêt de Sauvabelin, l'intéressante *fête champêtre* organisée par les *Amis-Gymnastes*, avec le gracieux concours de l'*Harmonie nautique de Genève*. Voici les principaux attrait du programme : Grand tir au flobert (prix en espèces). — Jeu de quilles (prix en espèces). — Grand concert sous bois par l'*Harmonie nautique* (90 exécutants). — Productions gymnastiques. — Dès 4 heures, bal sur plancher. — Consommation de premier choix. — Le concert aura lieu de 3 à 5 heures.

Boutades.

L'éducation d'un fils de concierge :

— Pour le premier étage, lui dit son père, salut profond ; on tient sa casquette à la main.

Pour le second... découvre-toi simplement.

Pour le troisième... un signe de tête.

Pour le quatrième... un geste de la main.

Et pour le cinquième, tu attendras que le locataire commence.

Il faut se défier des calembours que peuvent faire les enfauts de l'Alsace.

L'un d'eux demandait un jour d'un air malin, et avec l'accent de son pays :

— Safez-fous quelle différence il y a entre une fielle coguette et un sapeur ?

Puis, comme personne ne répondait :

— C'est, ajouta-t-il, que la fielle goguette il cache son *ache*, et que le sapeur il ne cache pas la sienne !

Naïveté gasconne :

Sur le seuil d'un café de Périgueux, deux hommes causaient à haute voix :

— Comment, disait l'un à son voisin, vous buvez de l'absinthe ? Malheureux, ne savez-vous pas que c'est un poison lent qui abrège vos jours ?

— Ah bah ! repartit l'autre, j'en bois tous les jours plusieurs verres depuis mon enfance et j'ai soixante ans.

— Qui sait ? répondit l'interlocuteur ; si vous n'en aviez pas bu, vous auriez peut-être soixante-dix ans.

— Papa, qu'est-ce que c'est donc que l'Eternité ?

— Mon enfant, c'est une chose qui n'a ni commencement ni fin.

Toto, après avoir réfléchi :

— Alors, c'est comme le chemin de fer de ceinture.

Sur la berge, entre pêcheurs à la ligne :

— Et Ugénie ?

— Ah ! mon cher, ne m'en parlez pas, partie avec un poète !

— Ça ne m'étonne pas ; les femmes, c'est comme les poissons, on les attrape avec des vers !

Un jeune paysan naïf et candide va

consulter une somnambule extra-lucide à laquelle il demande des éclaircissements sur le sort qui lui est réservé.

— Vous serez dans la misère jusqu'à trente ans, répond la pythonisse.

— Et après, demande l'homme des champs.

— Après?... vous y serez habitué !

C., qui est atteint de la goutte, demande à son médecin s'il ne voit pas d'inconvénient pour lui à aller rejoindre sa famille aux eaux et à prendre lui-même des bains de mer.

Le docteur réfléchit quelques secondes, puis tout à coup :

— Que voulez-vous que fasse une goutte de plus ou de moins dans l'Océan ?

Un nègre fume une pipe d'une blancheur immaculée.

Passe un gavroche, qui s'écrie :

— Ah ! mince, alors ! c'est la pipe qui fume et c'est lui qui se culotte !

Un Parisien va voir deux jeunes mariés, le lendemain de la cérémonie :

— Comment ! dit-il d'un air pudibond, vous vous tutoyez déjà ?

Il y retourne un mois après :

— Comment ! dit-il d'un air étonné, vous vous tutoyez... encore ?

Un individu qui a brûlé la chandelle par les deux bouts médissait l'autre jour des gens et des choses :

— Ne me parlez pas de la vie, disait-il, j'en suis dégoûté. Tout ce qui me souriait autrefois m'irrite aujourd'hui. Quand je vois des amoureux, par exemple, ça me fait pitié.

— C'est vrai, lui dit quelqu'un ; quand on a fini de dîner, c'est agaçant de voir manger les autres.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25. De Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 58, —. — Barletta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103, —. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12, —. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GULLOUD-HOWARD